

Département de la Haute-Corse

**Extrait du Procès-Verbal
Des délibérations du 19 juin 2025
DEL-2025-59**

Nombre :

- * de conseillers en exercice : 68
- * de Présents : 38
- * de Représentés : 4
- * de Votants : 42 Pour : 42 Contre : 0 Absentions : 0

Etaient présents : M. André AGOSTINI, M. Dominique ALBERTINI, M. Jean-Claude ALBERTINI, M. Jean-Philippe ALESSANDRI, M. Jean-Charles ANGELINI, Mme Nathalie ANGELINI, Mme Michèle ANATOMARCHI, M. François BERNARDI, M. Benoît BRUZI, M. Gérard CASANOVA, M. Yannick CASTELLI, Mme Marie-Angele DESIDERI, Mme Claudine DEYBER, M. Paul-Jean EMANUELLI, Mme Marie-Jeanne FEDI, M. Marcel FERRARI, M. Marc Marie FILIPPI, M. Jean-Etienne FRISONI, Mme GANDOIN Sylviane, M. Vital GERONIMI, M. Paul-Louis GIANNECCHINI, M. Etienne GIUDICELLI, Mme Marguerite HOURTOLOU, M. JULIEN Justin, M. Sébastien LAURELLI, Mme Maryline LEPORATI, M. Pierre ORSINI, M. Lionel PASQUALINI, M. Joseph PASTINI, M. Pierre Pascal PIACENTINI, Mme. Stella PIERI, M. Toussaint PIERI, M. Antoine POLI, Mme Marie-Odile ROSSI, Mme Marie-Christine SCOGNAMIGLIO, M. Pierre-Ange SENCY, Mme. Patricia SOULLARD, M. Fernand VINCENTELLI.

Absents représentés : M. Paul BATTESTI, Mme. Valérie FERRANDI, M. Pierre-Paul HERNANDEZ, Mme Christiane MARIOTTI.

Absents : Mme Emilie ALBERTINI, M. Grégory BIAGGI, M. Pascal BIAGGI, Mme Françoise CAMPANA, M. Jean-Joseph CANTELLI, M. Dominique FABRE, M. Balthazar FEDERICI, M. Toussaint FILIPPINI, M. Jean-Marc FRANCESCHI, M. Alexandre GAMBOTTI, M. René GATTACCECA, M. Charles GIACOMI, Mme Alix GIOVANNONI, M. Paul INNONCENZI, Mme Laurence LEONI MAZIERE, M. Jean-François MATTEI, M. Joseph MATTEI, M. Nicolas MAZZONI, M. Dominique MITRIDATI, M. Enzo OTTOLENGHI, M. Etienne RAFFALLI, M. Antoine François RODOLPHI, M. Pascal SARTI, M. Ange STRAFORELLI, M. Félix TAMBINI, M. Jean-Sauveur VALLESI.

Objet : Délibération de principe accordant un prêt à caractère urgent à un agent de la Communauté de communes de la Castagniccia- Casinca.

NOTA – Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 20 juin 2025 et que la convocation du Conseil avait été faite le 12 juin 2025. L'an deux mille vingt-cinq, le 19 juin à dix-sept heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Communauté de Communes de Castagniccia-Casinca sis à Vescovato – 20215, Petraolo, sous la présidence de Antoine POLI.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection du secrétaire pris au sein du Conseil, M. Benoît BRUZI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président informe les conseillers communautaires, qu'il serait souhaitable de prendre une délibération de principe afin d'octroyer sur sa demande, une aide financière exceptionnelle et d'urgence, à Madame Christine LANDOLFINI, agent de la Communauté de communes de la Castagniccia- Casinca, en grande difficulté financière ne lui permettant pas d'accéder à d'autres financement.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA CASTAGNICCIA-CASINCA**

Département de la Haute-Corse

Le montant de ce prêt s'élève à 7 000.00 € et le débiteur s'engage à rembourser ledit prêt selon les conditions suivantes :

- Un versement de 210.00 € le 15 juillet 2025.
- 35 versements de 194.00 € le 15 de chaque mois pour la période d'août 2025 à juin 2028 inclus.

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE

- **D'approuver** la délibération de principe afin d'octroyer un prêt à caractère urgent à Madame Christine LANDOLFINI, agent de la Communauté de communes de la Castagniccia- Casinca, d'un montant de 7 000.00 €.

Fait et délibéré à Vescovato les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

Le Président,



Antoine POLI